

» Saint-Lô

L'école d'infirmière fera sa prochaine rentrée dans les locaux du lycée Corot

La prochaine rentrée de septembre sera marquée à Saint-Lô par la fusion des lycées Corot et Curie, tandis que les élèves de l'IFSI prendront leurs quartiers dans les bâtiments libérés de Camille-Corot. Chacun s'est exprimé, et la double procédure est arrivée à son terme. On n'attend plus désormais que l'officialisation par le Préfet de Région.

Baisse de la démographie lycéenne oblige, la fusion des lycées Pierre et Marie-Curie et Camille-Corot était dans les tuyaux depuis de nombreux mois. Parallèlement, la direction de l'hôpital Mémorial avait demandé au Conseil régional, collectivité en charge des conditions matérielles des enseignements professionnel et supérieur ainsi que des lycées, de lui trouver des locaux hors les murs de l'établissement hospitalier pour accueillir l'école d'infirmières (IFSI).

Le vice-président saint-lois du Conseil régional, Jean-Karl Deschamps, confirme que la procédure a été menée à son terme. « Il appartient désormais au Préfet de Région d'arrêter sa décision définitive. » Une décision a priori sans surprise, dès lors que « toutes les positions officielles ont été prises en faveur de la fusion des deux lycées ».

Concernant cette fusion, les conseils d'administrations des deux établissements ont été les premiers à se prononcer. Si celui de Corot avait émis d'une courte tête un avis défavorable, c'est un « oui » massif qui avait rassemblé les élus de Pierre et Marie-Curie.

■ Unanimité

Après avis des instances académique, le Recteur, « qui s'était d'ailleurs lui-même favorablement exprimé », rappelle M. Deschamps, avait saisi pour avis les collectivités concernées : la ville de Saint-Lô et donc le Conseil régional qui s'est prononcé dernièrement en session plénière. L'assemblée régionale statuant sur une délibération présentée par la vice-présidente, Corinne Féret, avait donné son accord à la fusion à Saint-Lô, comme elle l'avait fait pour d'autres établissements du Calvados et de l'Orne.

Jean-Karl Deschamps rappelle qu'il a participé à plusieurs réunions plénières avec l'ensemble des représentants, élèves, parents, enseignants, mairie. « Objectivement aujourd'hui, tous les avis ont

été rendus dans un même sens et il n'y a pas de raison pour qu'on change d'orientation en proposant des choix différents à ceux qui ont été présentés » relève l'élu régional.

■ Corot: la meilleure solution

Pour ce qui concerne l'IFSI, c'est la direction de l'hôpital qui avait très fortement sollicité la Région il y a plusieurs mois, pour demander le déplacement de l'école en raison d'une réutilisation des locaux de l'hôpital en quête de nouveaux lits. « Pour nous, il y avait une logique à ce que l'IFSI reste dans l'hôpital, mais le directeur a insisté, pour des raisons qui relèvent de sa responsabilité. » Dès lors, la Région a recherché des solutions. Plusieurs pistes ont été explorées, notamment du côté des lycées saint-lois, mais vers d'autres espaces également. « La meilleure à notre disposition a porté sur les locaux du lycée Corot, dès lors qu'une réorganisation était envisagée entre Curie et Corot. Une solution qui nous permet à la fois d'accueillir les élèves de l'IFSI dans de bonnes conditions, sans pour autant faire exploser les budgets publics ».

Une fois obtenue l'officialisation qui ne devrait pas tarder par le Préfet de Région, la préparation du double déménagement pourra entrer dans sa phase active. Tous les lycéens auront traversé la rue à la rentrée de septembre pour rejoindre leurs camarades de Curie.

En ce qui concerne l'installation de l'IFSI, elle devrait intervenir entre la rentrée de septembre, et au plus tard fin 2015. Peu de travaux à réaliser, les locaux sont en très bon état, et l'école d'infirmières n'a besoin que de salles de cours polyvalentes avec très peu d'aménagements particuliers. « Il faut simplement que le rythme s'adapte à tout le monde », conclut Jean-Karl Deschamps.

Claude JUSSIAUME



À la rentrée de septembre, les lycéens de Camille-Corot auront traversé la rue pour rejoindre leurs camarades de Pierre et Marie Curie. Leurs locaux actuels seront occupés dès l'automne 2015 par les élèves infirmières de l'IFSI.

Kermesse de la paroisse Saint-Laud

Fidèle à une tradition qui remonte à 1930, le père Jamelot a lancé de nombreux bénévoles sur le chantier de la kermesse « Festival de printemps » qui se tiendra à la salle Salvador-Allende les 21 et 22 mars. « C'est toujours le week-end des Rameaux, juste avant Pâques », précise le curé de la paroisse Saint-Laud. Est-ce pour un motif liturgique ? « Non ! La raison est très pratique : après Pâques, les Saint-Lois ont tendance à quitter la ville pendant les week-ends. » Alors, avant les grands départs vers la mer et la campagne, deux journées sont organisées

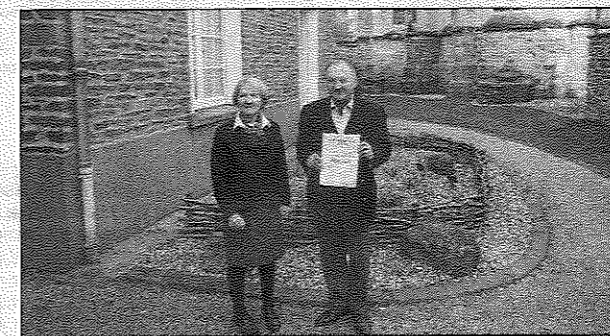
avec stands de brocante et objets soldés, quatre mille livres, des meubles et même un décor de Noël.

On est prié de se dépêcher pour les inscriptions au dîner dansant du samedi soir ou au repas convivial du dimanche midi, ou les deux, avant le 15 mars pour une meilleure organisation. Vente de gâteaux, animations pour les enfants, tombola, tout a été prévu pour un week-end « de convivialité et de partage ».

Pratique : Renseignements : Tél. 02.33.57.14.73. Repas : 15 € pour adultes, 7 € pour les moins de 12 ans et 3,50 € pour les moins de 6 ans. Pour le plat

de résistance : couscous ou rôti de porc aux pruneaux au choix. Inscriptions avant le

15 mars. Tombola : 1,50 € le billet et 10 € le carnet avec renseignements sur les billets.



Cécile Pinel, responsable de la tombola, et le père Daniel Jamelot.

■ Saint-Lô Thère: portes ouvertes

L'établissement public d'enseignement agricole, agroalimentaire et laboratoire, ouvre ses portes, le samedi 14 mars de 10 heures à 16 heures. Cette journée est dédiée principalement aux formations post-3^e, mais les jeunes à la recherche de renseignements sur les formations supérieures (BTS et licence pro) seront les bienvenus.

Informations pratiques : Saint-Lô Thère, 50620 Le Hommet-d'Arthenay, Tél. 02.33.77.80.80.

Agneaux

■ Auditions à l'école de musique

L'école de musique d'Agneaux invite le public, parents d'élèves, mélomanes, curieux, amis... aux auditions données par les élèves et professeurs en toute convivialité.

- Guitare, mercredi 18 mars à 17h30 à la médiathèque.
 - Percussions, vendredi 20 mars à 18 heures à l'école de musique salle Bartok.
 - Clarinette, mercredi 1^{er} avril à 18 heures à la médiathèque.
 - Cor, trompette, tuba, trombone, samedi 4 avril à 14h30 à la médiathèque.
 - Flûte traversière, jeudi 9 avril à 18h30 à la salle polyvalente de l'espace loisirs.
 - Piano, vendredi 10 avril à 18h30 à la médiathèque.
- Renseignements : 06.50.65.53.32.

CANTON LA HAYE-DU-PUITS
→ correspondante - Sylvie Lallemant - 02.33.46.07.27

» Saint-Symphorien-le-Valois

Des survêtements offerts en Côte des Isles



Les jeunes ont remercié M. Béziau.

Les jeunes footballeurs de l'équipe U11 de l'US Côte des Isles de Barneville-Carteret et leur coach Fred, ont remercié M. Béziau pour sa générosité.

Ravis, les jeunes ont enfilé leurs nouveaux survêtements, offerts par le directeur des Intermarchés de Saint-Symphorien-le-Valois et Lessay.

■ Concours de belote en individuel

Lundi 16 mars, le club des retrouvailles organise un concours de belote en individuel, à partir de 13h30 à la salle de convivialité. Un lot de viande (bœuf, agneau, porc, volaille) à chaque participant. Sur place : buvette, crêpes et gâteaux. Tarif : 6 € par joueur. Réservations au 02.33.07.65.95 ou 02.33.46.17.17.